



# Groupe Pensionnés Bell

Ensemble, pour protéger nos pensions et avantages sociaux

## Le Groupe des pensionnés de Bell est une association de retraités et d'employés de Bell et de ses filiales

### Historique

Le Groupe des pensionnés de Bell (GPB) est un organisme sans but lucratif, incorporé en 1995. Il représente plus de 30 000 retraités de Bell et de ses filiales. Son financement est assuré uniquement par la cotisation de ses membres.

Le GPB est un membre fondateur de la **Fédération canadienne des retraités (FCR)**, un réseau de groupes de retraités qui, ensemble, représentent 250 000 retraités au Canada.

### Mission

Le principal objectif du GPB est de protéger les intérêts des retraités de Bell par le maintien de leur régime de retraite à prestations déterminées et de leurs avantages sociaux, le cas échéant. La réalisation de cet objectif se fait par :

- des représentations auprès des gouvernements afin d'améliorer les lois et règlements qui protégeront nos régimes de retraite à prestations déterminées
- Un dialogue continu et des rencontres avec Bell
- des représentations auprès des groupes d'influence
- le soutien aux représentants des retraités au Comité d'information sur le Régime de retraite (CIRR).

### Vision

La vision du GPB est d'être « reconnu par Bell, par les retraités de Bell, les autorités gouvernementales et les autres intervenants comme un défenseur efficace et influent des retraités ».

### Réalisations

- Le GPB participe à chaque débat important au Canada où on aborde une réforme des pensions qui pourrait affecter ses membres. Nous sommes surtout impliqués au niveau fédéral car les régimes de la majorité de nos membres sont régis par le fédéral. Nous collaborons aussi étroitement avec la FCR sur les questions d'intérêt commun.
- Nos nombreuses interventions nous ont valu d'être invités par le gouvernement fédéral à présenter nos recommandations sur les questions de pensions et d'être considérés comme experts en la matière.
- Par nos réunions, nos bulletins et notre site Web, nous tenons nos membres informés sur la situation du régime de retraite de Bell et la réforme des pensions. Nous fournissons aussi des conseils sur les avantages sociaux.
- Pour assurer la justesse et la crédibilité de nos positions, nous retenons au besoin les services de consultants au plan légal, en actuariat et en relations gouvernementales.
- Nous consultons régulièrement Bell sur l'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux.
- Nous organisons de nombreuses réunions sur notre territoire pour diffuser de l'information à jour sur les régimes de retraite et les avantages sociaux et sur l'évolution de la réforme des régimes de retraite. Nous donnons aussi aux retraités la possibilité de rencontrer d'autres collègues.
- Nous aidons nos membres à résoudre les problèmes portant sur le régime de retraite ou les avantages sociaux qu'ils ne peuvent régler eux-mêmes.

## POURQUOI DEVENIR MEMBRE

Au fil des ans, le GPB est devenu un organisme crédible et reconnu pour la défense des droits des retraités de régimes à prestations déterminées. Notre force nous vient du nombre de membres que nous représentons et de notre capacité à présenter de façon professionnelle notre point de vue et nos recommandations.

Plusieurs gouvernements provinciaux, dont celui du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, ainsi que le gouvernement fédéral, considèrent ou ont déjà mis en place des modifications à la législation sur les pensions qui pourraient compromettre les régimes de retraite à prestations déterminées. Certaines réformes législatives et réglementaires proposées pourraient accroître les risques ou les transférer des répondants de régimes aux retraités.

- Devenez membre du GPB pour :**
- **protéger votre pension et, le cas échéant, vos avantages sociaux de Bell, qui ne seront jamais garantis à 100%**
  - **soutenir nos représentants au Comité d'information sur le Régime de retraite**
  - **appuyer nos positions sur toute future législation affectant les retraités**
  - **augmenter le nombre de membres et renforcer notre influence : nous avons besoin des employés actifs de Bell et des retraités du Régime de retraite à prestations déterminées**

# Ensemble, pour protéger nos pensions et avantages sociaux

## Demeurez informés!

- Consultez notre site Web à [www.groupepensionnesbell.ca](http://www.groupepensionnesbell.ca)
- Apprenez les dernières nouvelles du GPB
- Visitez le site de votre section locale du GPB
- Vérifiez les dates de réunions
- Consultez les rapports de vos représentants au CIRR
- Prenez connaissance de nos bulletins
- Obtenez des renseignements importants pour les retraités
- Accédez aux sites d'intérêt pour les retraités

## Passez le mot!

Le bouche à oreille est notre seul moyen de rejoindre de nouveaux membres.

Expliquez à d'autres retraités de Bell les avantages de devenir membres.

## L'union fait la force!

**Encouragez d'autres retraités à se joindre au Groupe.**

## SECTIONS DU GPB

### Aliant Atlantic

P.O.Box 29013  
St. John's, NL, A1A 5B5  
bpgaliantatlantic@outlook.com

### Montréal

C.P. 99076 du Tremblay  
Longueuil QC J4N 0A5  
**514 382-9969**  
montreal@groupepensionnesbell.ca

### Ontario Central

Box 5, Station D  
Etobicoke ON M9A 4X1  
**905 695-9230**  
ontcentral@bellpensionersgroup.ca

### Ottawa/East & North Ontario

P.O. Box 41132  
Elmvalle P.O., Ottawa, ON K1G 5K9  
ottawa@bellpensionersgroup.ca

### Québec

C.P. 113 Succ. Bureau-Chef  
St-Augustin-de-Desmaures QC, G3A 1V9  
gpb-quebec@bell.net

### Southwestern Ontario

P.O. Box 43014  
Highland PO London ON N6J 0A7  
bpgswol@gmail.com

### Télébec

C.P. 2042  
Val d'Or QC J9P 7H6  
gpb.retraitestelebec@gmail.com

## Formulaire d'adhésion

09/2024

Pour devenir membre, remplissez ce formulaire et postez-le à la section de votre choix avec votre paiement. Vous pouvez également vous inscrire en ligne à [www.groupepensionnesbell.ca](http://www.groupepensionnesbell.ca). **Vous pouvez payer pour plusieurs années (20\$/an)** par chèque (veuillez faire le chèque payable à l'ordre du Groupe des pensionnés de Bell), virement bancaire/Interac ou carte de crédit. Les frais d'adhésion sont valables 12 mois à compter de la date d'inscription et sont dus le lendemain de la date d'expiration indiquée sur le portail des membres. Veuillez écrire lisiblement dans les champs ci-dessous.

Je désire payer pour **1 an** \_\_\_ **2 ans** \_\_\_ **3 ans** \_\_\_ **4 ans** \_\_\_ **5 ans** \_\_\_

Nom et prénom :		
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone :	Courriel :	
Langue de correspondance :    Français                  Anglais		
Je suis retraité de (Bell Canada, Bell Mobilité, Expertech, etc.) : _____ Ma pension est payée par : _____		
Je suis un employé actif chez (Bell Canada, Bell Mobilité, Expertech, etc.) : _____ et je participe à un régime de retraite à prestations déterminées		
Date de retraite (Mois et année) :	J'ai été recruté(e) par :	
Signature :	Date (année/mois/jour) :	

Les renseignements personnels demandés ici seront protégés par le GPB, utilisés seulement aux fins du GPB et ne seront pas divulgués à d'autres parties. On peut obtenir une copie de la déclaration de confidentialité du GPB en s'adressant aux présidents de section ou en consultant notre site Web à [www.groupepensionnesbell.ca](http://www.groupepensionnesbell.ca) - Cliquez sur l'onglet Adhésion, puis « Politique de confidentialité ».